

Actualités FPr

230, 10 décembre 2008

A la une

1. La conférence nationale sur les places d'apprentissage discute des besoins en main-d'oeuvre qualifiée

Confédération

2. L'OFFT signe une convention de prestations avec SwissSkills
3. La Confédération entend offrir davantage de places de formation de deux ans avec attestation
4. Offre de formation: gestion de projets pour les responsables de projet

Professions et associations

5. Avenir des écoles de commerce: dispositions adoptées
6. BE: évaluation de la formation initiale de deux ans avec AFP
7. CDOPU: Jean-Daniel Zufferey assure désormais aussi le secrétariat
8. Validation des acquis: échange d'informations entre cantons assuré
9. Nouvelles ordonnances de formation dans les domaines les plus divers

Transitions

10. Semestres de motivation: maintenir la diversité

Formation professionnelle supérieure et continue

11. Examens professionnels et professionnels supérieurs: nouveaux règlements en consultation

Cantons

12. Projet LOK: qualité accrue grâce à la collaboration intercantonale
13. AG: de nombreux jeunes entrent directement en formation professionnelle initiale
14. Fribourg: augmentation de 40% des élèves en formation professionnelle en l'espace de dix ans

A notre propos

15. Annemarie Abbondio a collaboré à 230 éditions du bbaktuell-afpr

Documents complémentaires

Judith Renner-Bach: Le projet «Avenir des écoles de commerce»

«Il faut conserver la diversité.» Entretien avec Bernhard Bächinger

Nouvelle conférence chargée de la «Validation des acquis». Entretien avec Beat Schuler

Manifestations

A la une

1. La conférence nationale sur les places d'apprentissage discute des besoins en main-d'oeuvre qualifiée

df. La situation sur le marché des places d'apprentissage a connu une évolution positive, selon l'appréciation de l'OFFT. Le nombre de places d'apprentissage offertes est de 11 % supérieur à ce qu'annonçaient les projections de 2007. A l'occasion de la 4e conférence nationale sur les places d'apprentissage, la conseillère fédérale Doris Leuthard et les représentants des cantons et des organisations du monde du travail ont abordé ce thème et décidé de mettre en place un système d'alerte précoce, afin de détecter rapidement la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans certaines branches. La revue Panorama présentera ce système dans son édition de février 2009.

Davantage d'informations:

www.bbt.admin.ch/index.html?lang=fr ou

www.afpr.ch/pdf/afpr4943a.pdf et

www.afpr.ch/pdf/afpr4943b.pdf

Confédération

2. L'OFFT signe une convention de prestations avec SwissSkills

df. L'OFFT a signé une convention de prestations avec SwissSkills (future dénomination de Swisscompetence). L'organisation bénéficie ainsi d'une base solide pour assurer son engagement en faveur des concours de formation professionnelle aux plans suisse, européen et mondial. Elle sera aussi chargée d'organiser la "Journée de la formation professionnelle".

Depuis le mois d'octobre, l'organisation est dirigée par Ueli Müller (ancien administrateur de Gastro Union). SwissSkills, association de promotion des concours, est désormais présidée par Armin Lutz, directeur de la communication chez Debrunner Koenig, commerce d'acier et quincaillerie en gros.

Davantage d'informations: www.support4skills.ch

3. La Confédération entend offrir davantage de places de formation de deux ans avec attestation

df. L'Administration fédérale entend offrir davantage de places de formation de deux ans avec attestation. Cette déclaration figure dans un récent communiqué du Département fédéral des finances. A l'heure actuelle, la Confédération offre au total 972 places de formation, soit 855 places d'apprentissage et 117 places pour des stagiaires ayant terminé une formation professionnelle. Elle atteint ainsi un taux de places de formation de 4,3%. En 2006, ce taux était encore de 3,4%. En outre, la formation et le perfectionnement au sein de l'Administration fédérale seront réorganisés dès janvier 2010. Davantage d'informations: www.efd.admin.ch/00468/index.html?msg-id=22299&lang=fr ou www.afpr.ch/pdf/afpr4872a.pdf et www.efd.admin.ch/00468/index.html?msg-id=23640&lang=fr

4. Offre de formation: gestion de projets pour les responsables de projet

BBT. Concevoir, présenter, réaliser et mener à terme un projet constitue un défi. Trois offices de la Confédération - le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), le Service de lutte contre le racisme (SLR) et l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) - proposent une série de cours conçus sous forme de modules pour aider leurs partenaires à mettre des projets sur pied et favoriser l'échange d'expériences.

Davantage d'informations:

www.edi.admin.ch/frb/index.html?lang=fr

Professions et associations

5. Avenir des écoles de commerce: dispositions adoptées

df. Le groupe de pilotage du projet «Avenir des écoles de commerce» a approuvé le 4 décembre 2008 les lignes directrices sur la formation professionnelle initiale et les procédures de qualification pour les employé-e-s de commerce ainsi

que le plan d'études standard concernant la formation à la pratique professionnelle dans les écoles de commerce (voir afpr 220). La procédure de consultation s'ouvrira dès que les documents seront disponibles dans les trois langues officielles. Les documents seront alors disponibles à l'adresse www.zukunftthms.ch/formation.asp?technologie=fr&professionnelle=Ecologie-Economie

Judith Renner-Bach, cheffe de projet, présente les dispositions aux lecteurs d'AFPr:
www.afpr.ch/pdf/afpr4926a.pdf

6. BE: évaluation de la formation initiale de deux ans avec AFP

ao. Le canton de Berne a examiné les données relatives aux formations de deux ans achevées et les a évaluées. Il publie un rapport commenté portant, entre autres aspects, sur le début et le déroulement des formations, les résultats des examens finals. D'une manière générale, l'évolution est considérée comme positive même si on note de grandes différences d'une profession à une autre: taux de rupture des contrats d'apprentissage, réussite aux examens finals, passage à une formation CFC de durée réduite. Rapport (en allemand):
www.bbaktuell.ch/pdf/bba4928a.pdf

7. CDOPU: Jean-Daniel Zufferey assure désormais aussi le secrétariat

df. Le secrétaire de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) - assure désormais aussi la gestion de la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU). Jean-Daniel Zufferey y consacre 20% de son temps, sa collaboratrice Diana Hausammann 10%. Cette nouvelle disposition permet de mieux coordonner les activités de la CSFP et de la CDOPU, toutes deux conférences spécialisées de la CDIP. Le cahier des charges du secrétariat sera décrit dans les statuts de la CDOPU:
www.edk.ch/dyn/11703.php

8. Validation des acquis: échange d'informations entre cantons assuré

df. A long terme, la validation des acquis ne pourra s'appliquer qu'à un groupe restreint de professions. C'est ce qu'estime Beat Schuler, président de la nouvelle conférence «Validation des acquis en Suisse alémanique», dans une interview avec ActualitésFPr. Cette conférence pourvoit à l'échange d'informations entre les cantons qui se partagent les nouvelles tâches. Le projet Validation des acquis se trouve dans la phase d'essai jusqu'en 2010. La transformation des projets pilotes en procédures définitives devrait être réalisée et achevée en 2012. Interview: www.afpr.ch/pdf/afpr4948a.pdf

9. Nouvelles ordonnances de formation dans les domaines les plus divers

ao. Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale suivantes entrèrent en vigueur le 1er janvier 2009: agropaticien AFP, libraire CFC, maréchal-ferrant CFC, praticien des matières synthétiques AFP. Les textes des ordonnances seront disponibles ultérieurement à l'adresse www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00470/index.html?lang=fr
Trois projets (ordonnances et plans de formation) viennent d'être mis en consultation: polydesigner 3D CFC, champ professionnel "travail de la pierre" et géomaticien CFC. Le délai de réponse est respectivement fixé au 2, 14 et 15 mars 2009.

Documents téléchargeables:
www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00107/00158/index.html?lang=fr

Transitions

10. Semestres de motivation: maintenir la diversité

vm. «Il y aura toujours des jeunes qui ont des faiblesses scolaires ou qui connaissent des difficultés sociales.» Bernhard Bächinger, nouveau coordinateur des semestres de motivation en Suisse alémanique, est convaincu que ces programmes constitueront toujours une offre

importante à l'avenir. Dans un entretien avec ActualitésFPr, il se prononce en faveur d'une meilleure mise en réseau des offres de passerelle au niveau cantonal. Il estime aussi qu'il est essentiel de conserver la diversité des concepts car «on a besoin de postes de travail et d'entraînement sur le premier marché du travail tout comme de lieux d'apprentissage protégés». C'est justement pour cette raison, ajoute Bächinger, qu'il faut intensifier la collaboration entre les différents prestataires.

Interview: www.afpr.ch/pdf/afpr4954a.pdf

Formation professionnelle supérieure et continue

11. Examens professionnels et professionnels supérieurs: nouveaux règlements en consultation

Plusieurs projets de règlements ont été déposés à l'OFFT:

- examen professionnel de spécialiste de la migration avec brevet fédéral (17.11.2008);
- examen professionnel de conseiller/ère en affections respiratoires et tuberculose avec brevet fédéral (25.11.2008);
- examen professionnel supérieur de chef de vente diplômé-e (2.12.2008);
- examen professionnel de spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral (9.12.2008);
- examen professionnel de dirigeant-e en hôtellerie avec brevet fédéral (9.12.2008).

Les personnes intéressées peuvent obtenir ces projets à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, 3003 Berne. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de publication.

Cantons

12. Projet LOK: qualité accrue grâce à la collaboration intercantonale

ao. La loi sur la formation professionnelle prévoit une collaboration étroite entre les prestataires de la formation à la pratique professionnelle (entreprises), de la formation scolaire (écoles professionnelles) et des cours interentreprises

(organisations du monde du travail). C'est la raison pour laquelle les cantons de Suisse centrale réaliseront ensemble le projet LOK (Lernortkooperation - coopération entre les lieux de formation). Le projet a pour but de concrétiser des moyens d'améliorer cette coopération. Il commencera le 1er janvier 2009. La direction du projet a été confiée à Emil Widmer, conseiller de formation en entreprise à l'Office de la formation professionnelle et continue du canton de Lucerne. Informations: Emil Widmer, 041 228 52 33, <mailto:emil.widmer@lu.ch>

13. AG: de nombreux jeunes entrent directement en formation professionnelle initiale

df. A la rentrée 2008 dans le canton d'Argovie, 20% des jeunes libérés de la scolarité obligatoire sont entrés directement dans une école de formation générale du degré secondaire II; 54% ont commencé immédiatement un apprentissage en entreprise. (Les moyennes suisses 2007 se situent respectivement à 27% et 44%.) Ces données sont extraites d'une enquête sur la situation des jeunes libérés de la scolarité obligatoire dans le canton d'Argovie (STEP 2008). Les résultats de la consultation confirment des phénomènes connus: les jeunes gens se trouvent plus souvent que les jeunes filles sans solution; les jeunes (filles et garçons) issus des milieux migratoires ont moins de chances de trouver une place d'apprentissage.

Davantage d'informations (en allemand):

www.bbaktuell.ch/pdf/bba4884a.pdf ; chiffres pour toute la Suisse:

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.indicator.50310.513.html

14. Fribourg: augmentation de 40% des élèves en formation professionnelle en l'espace de dix ans

jf. Comme bien d'autres cantons, Fribourg confirme l'augmentation des effectifs globaux des apprentis (+ 454 ou 6% par rapport à l'année précédente), ce qui porte à 8'020 le nombre de personnes en formation. Cela représente une augmentation de 40% au cours des dix dernières années. Dans un communiqué de presse

accompagné de données statistiques, le Service de la formation professionnelle commente l'évolution de la situation par domaines: des offres transitoires aux examens de fin de formation.

Document français-allemand:

www.afpr.ch/pdf/afpr4955a.pdf

A notre propos

15. Annemarie Abbondio a collaboré à 230 éditions du *bbaktuell-ActualitésFPr*

La première parution du bulletin d'information remonte à 1999. La 230e et dernière édition paraît aujourd'hui sous cette forme. Annemarie Abbondio a d'abord été coresponsable du service de presse de la DBK (DBK-Mediendienst) dont le présent bulletin d'information découle. Elle a ensuite constitué un réseau de personnes chargées de relayer l'information en provenance des offices de la formation professionnelle des

cantons alémaniques; elle a rédigé et traduit les nouvelles, les a relues et corrigées. Elle a beaucoup contribué au succès du bulletin lu aujourd'hui par près de 10'000 personnes. La parution de la dernière édition coïncide avec la dernière semaine de travail d'Annemarie Abbondio. Nous lui exprimons notre reconnaissance pour tout le travail accompli et lui présentons nos vœux les meilleurs pour sa retraite.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le bulletin d'information connaît aussi un changement en cette fin d'année. La première édition de "PANORAMA.actuel" paraîtra après les fêtes dans de nouveaux habits et décliné en plusieurs versions. Chères lectrices, chers lecteurs, nous vous inviterons à nous indiquer la version de votre choix la semaine prochaine.

Au nom de la rédaction et de la production
Emil Wettstein

Impressum:

Editeur: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Copyright: CSFO et OFFT, diffusion libre (sauf indication contraire) Prière d'indiquer la source et d'envoyer un justificatif à la rédaction

Collaborateurs: Annemarie Abbondio (ao), Jacques Amos (ja), Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Viktor Moser (vm), Hans Jakob Pfister (jp) et Emil Wettstein (wt)

Membres du groupe de pilotage: Robert Galliker, CSFP; Dani Duttweiler, OFFT; Heinz Staufer, CSFO; Yvonne-Marie Ruedin, CSFP

Rédacteur responsable de la présente édition: Emil Wettstein, Zurich (redaction@afpr.ch). Traduction: Josette Fallet.

Pour s'abonner et/ou se désabonner ainsi que pour annoncer des changements d'adresse: www.afpr.ch/abonner

Les éditions précédentes peuvent être consultées sur Internet: www.afpr.ch

Le projet «Avenir des écoles de commerce»

La première phase de la consultation va débiter

ActualitésFPPr 230 du 10 décembre 2008

Le groupe de pilotage du projet «Avenir des écoles de commerce» a approuvé le 4 décembre 2008 les lignes directrices sur la formation professionnelle initiale et les procédures de qualification pour les employé-e-s de commerce ainsi que le plan d'études standard concernant la formation à la pratique professionnelle dans les écoles de commerce. La procédure de consultation s'ouvrira dès que les documents seront disponibles dans les trois langues officielles. Une étape intermédiaire importante sera ainsi franchie.

Judith Renner-Bach

Des lignes directrices comme instrument de pilotage

Les lignes directrices en question sont fondées sur le règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage d'employé-e de commerce (formation élargie) du 24 janvier 2003. Elles servent à piloter la formation professionnelle initiale dans les écoles de commerce et constituent la référence pour délivrer le certificat fédéral de capacité (CFC). Elles seront transférées en temps opportun dans l'ordonnance de formation prévue.

Les lignes directrices réglementent la durée de la formation professionnelle initiale dans les écoles de commerce et les modèles possibles de formation - en particulier quant au genre et au volume de formation à intégrer et à transmettre en continu dans la pratique professionnelle. Elles définissent les rôles et les compétences respectives des autorités cantonales, des écoles de commerce, des organisations du monde du travail et de la commission d'examens pour toute la Suisse. Dans le cadre de la

systématique des éléments qui constituent les épreuves, les lignes directrices indiquent en premier lieu les branches portant sur la partie entreprise de l'examen. Les épreuves scolaires et la conversion des notes de maturité professionnelle seront complétés selon le plan d'études standard pour les écoles. Ces lignes directrices remplacent celles de 1983, appliquées jusqu'à présent ; elles entreront en vigueur le 1er août 2009. Une clause de transition est prévue pour les classes qui s'ouvriront pour la dernière fois en été 2009 la formation selon le plan d'études actuel. Il faudra adapter en parallèle l'ordonnance sur la maturité professionnelle. Elle contient en effet des dispositions particulières pour la maturité professionnelle dans les écoles de commerce; à l'avenir, celles-ci seront superflues.

Autres dispositions spécifiques aux écoles de commerce

D'autres dispositions spécifiques aux écoles de commerce sont prévues. Il s'agit d'un plan d'études standard pour les écoles; il comprend les compléments nécessaires selon les lignes directrices, les directives d'exécution de la commission d'examens pour toute la Suisse et un dossier de formation concernant l'enseignement / l'apprentissage des éléments intégrés de pratique professionnelle et les stages en entreprise. Tous les documents devront être à disposition dans leur forme définitive d'ici au 1er août 2009.

Concept de formation continue

L'intégration de la formation à la pratique professionnelle dans les filières des écoles de commerce modifie le profil de ces écoles. Les enseignant-e-s

concernés et les personnes chargées de la formation à la pratique professionnelle doivent se préparer à leur nouvelle tâche en suivant une formation continue ciblée. Les thèmes suivants en font partie: conception de la formation et son intégration à la pratique professionnelle dans une école de commerce, planification, réalisation et évaluation d'éléments intégrés de pratique et d'un enseignement basé sur la résolution de problèmes, rôle de l'enseignant ou du formateur en relation avec la formation à la pratique professionnelle, coopération entre les lieux de formation et procédure de qualification. Sur la base du mandat que l'OFFT lui a

confié, l'IFFP prendra en main la planification des offres de formation dans les trois régions linguistiques. Les nouvelles bases pourront ainsi être introduites en respectant les délais. En parallèle, la CDECS constituera des groupes d'expérimentation pour que les écoles puissent échanger leurs expériences.

Judith Renner-Bach, direction du projet;
contact: c/o Res Publica Consulting AG, tél. 031 922 27 57,
courriel renner-bach@bluewin.ch

Traduction: Christine Kübler; mise en page: rh

Semestres de motivation

«Il faut conserver la diversité»

ActualitésFPPr 230 du 10 décembre 2008

«Il y aura toujours des jeunes qui ont des faiblesses scolaires ou qui connaissent des difficultés sociales.» Bernhard Bächinger, nouveau coordinateur de Suisse alémanique pour le semestre de motivation, est convaincu que ces programmes resteront une offre importante à l'avenir.

Dans une interview avec ActualitésFPPr, il se prononce en faveur d'une meilleure mise en réseau des offres de passerelle au niveau cantonal. Il estime également qu'il est essentiel de conserver la diversité des concepts car «on a besoin de postes de travail et d'entraînement sur le premier marché du travail tout comme de lieux d'apprentissage protégés.» C'est justement pour cette raison, ajoute Bächinger, qu'il faut intensifier la collaboration entre les différents prestataires.

Interview: Viktor Moser

AFPr: Est-ce que les semestres de motivation ont un avenir?

Bernhard Bächinger: Les semestres de motivation sont ouverts aux jeunes sortant de l'école, à ceux connaissant une rupture de leur contrat d'apprentissage et à ceux n'ayant pas commencé de formation. Ce groupe-cible reste le même bien que sa définition soit légèrement différente d'un canton à l'autre. Ainsi, par principe, certains cantons envoient d'abord les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire dans leurs propres offres de passerelle (ex. 10e année scolaire).

Il y aura toujours des jeunes qui ont des faiblesses scolaires et/ou qui connaissent des difficultés sociales. A ce propos, il faut dire que les jeunes étrangers ou naturalisés sont toujours représentés dans

une proportion supérieure à la moyenne dans ce groupe de personnes.

Comme les adultes, les jeunes vont également être touchés par la récession qui s'annonce. Il va leur être plus difficile de trouver une solution adéquate.

Toutefois, le marché des places d'apprentissage réagit avec un certain retard parce que ces postes sont proposés longtemps avant que de nouveaux apprentis soient embauchés (dès l'automne 2008 pour l'été 2009).

Est-ce que les semestres de motivation peuvent s'affirmer face à d'autres offres?

Certains cantons envisagent d'impliquer davantage les jeunes sortant de l'école dans leurs propres offres. Dans ce cas, c'est l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) qui est compétent.

Pour moi cependant, c'est moins la question de la délimitation qui est au premier plan que celle de savoir comment les offres de formation cantonales collaborent avec les semestres de motivation et quelles sont les offres les plus adaptées aux groupes-cibles. En Suisse centrale où je travaille, les jeunes que nous accueillons dans les semestres de motivation sont ceux qui ne réunissent pas les conditions requises pour les offres cantonales. Notre offre est à bas seuil d'accès et nécessaire. Les jeunes sortant de l'école ont besoin de modèles échelonnés. De plus, les jeunes en rupture de contrat d'apprentissage ne rentrent plus dans les



Bernhard Bächinger

offres cantonales. La même chose s'applique aux femmes et aux hommes se décidant à suivre tout de même une formation au bout de quelques années.

L'OFFT propage le concept du case management. Est-ce qu'il s'agit d'une concurrence pour les semestres de motivation ou d'une offre complémentaire?

Le *case management*, ou action en réseau, est déjà d'usage dans le domaine social et il a fait ses preuves. L'OFFT compte sur un potentiel d'environ 2500 jeunes mais tous ne se laisseront certainement pas enregistrer. Indépendamment de cela, je suis partisan d'examiner le problème en détail et le plus tôt possible avant qu'il ne s'amplifie.

Toutefois, le *case management* n'est pas la panacée universelle. Même le meilleur coach ne peut empêcher qu'il y ait des jeunes qui doivent d'abord échouer avant qu'un changement soit possible. Les difficultés régnant dans l'intégration professionnelle ne sont la plupart du temps que la face visible de l'iceberg. Souvent, des problèmes familiaux en sont la cause, dans d'autres cas, les jeunes ne sont tout simplement pas «mûrs pour la vie active» ou bien connaissent de grosses difficultés d'ordre psychologique.

A votre avis, quelles sont les forces et les faiblesses des semestres de motivation? Où est-il urgent d'agir?

Un savoir-faire s'est développé dans toute la Suisse pendant ces 14 dernières années. Ce concept laisse une certaine marge de manœuvre et permet de prendre en compte les réalités cantonales. De plus, il s'agit d'une offre à bas seuil d'accès, ce qui rend souvent nécessaire une collaboration interinstitutionnelle (CII).

Vous avez parlé de faiblesses et de l'urgence d'agir? Nous devons mieux nous mettre en réseau avec les offres de passerelle cantonales afin d'éviter des redondances. Chez nous, en Suisse centrale, les semestres de motivation sont subsidiaires aux offres cantonales. Ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour en bénéficier et/ou manquent de motivation, viennent chez nous. Il est sûr que la stigmatisation est un inconvénient. Seuls les chômeurs peuvent participer au programme. Ce qui nous pose de gros problèmes également, ce sont les fortes fluctuations de personnel. Lorsque les chiffres du chômage baissent, nous devons rapidement diminuer le nombre des personnes d'encadrement, comme dans le cas de l'ORP. Cela nous fait

perdre à chaque fois une précieuse expérience qu'il nous faut plus tard reconquérir péniblement.

La collaboration au-delà des frontières cantonales est pour moi une priorité, justement parce que la coordination intercantonale est rendue plus difficile par la nouvelle réglementation sur le financement des mesures concernant le marché du travail.

La motion Ineichen signée par 80 députés prévoit de radier l'indemnité de chômage pour les jeunes qui refusent une solution consécutive à la scolarité et de transférer des fonds considérables de l'assurance-chômage (AC) à l'OFFT. Que pensez-vous de cette offensive?

Le 27 février 2007, le Conseil fédéral a refusé la motion, la discussion au parlement est imminente. Ce qui me dérange en particulier, c'est que l'on affirme que les jeunes sont démotivés et n'ont pas «envie d'être formés». Cette affirmation ne corrobore pas mes dix ans d'expérience.

Je ne comprends pas que l'on revendique de transférer 70 millions de francs suisses de l'AC à l'OFFT. Avant que de tels transferts aient lieu, il faudrait évaluer proprement les offres cantonales et les semestres de motivation. L'offensive d'Ineichen repose sur l'allégation que les semestres de motivation travaillent mal.

Lorsqu'il affirme que les jeunes demandeurs d'emploi sont soutenus sans contrepartie par la caisse de chômage, c'est tout bonnement faux car les jeunes en fin de scolarité obligatoire ont aujourd'hui un délai d'attente de six mois et sont sanctionnés lorsqu'ils ne respectent pas certaines conditions.

Manifestement, trop de députés sont encore trop peu informés du travail important qu'ont réalisé les semestres de motivation dans le domaine de l'intégration ces dernières années.

Emploi immédiat sur le premier marché du travail ou création de compétences dans des ateliers protégés, quel est votre avis sur les divers concepts des semestres de motivation?

Pour moi, il n'est pas nécessaire de séparer les deux. Des postes de travail sur le premier marché du travail tels que l'offre «Piste de lancement»¹ dans le canton de Zurich sont tout à fait judicieux. Cependant, il faut aussi des lieux d'apprentissage protégés. Il faut conserver la diversité! Ainsi, nos deux semestres de motivation à Baar et Goldau, où nous travaillons avec des ateliers internes, ont

¹ voir www.afpr.ch/pdf/afpr4555a.pdf

enregistré en été 2008 un taux de solution professionnelle de plus de 90 pour cent. Cette réussite est sûrement due au fait que la formation avec attestation est subventionnée par les autorités et que le secteur privé suit. Nous avons besoin de meilleurs chiffres pour pouvoir fournir des preuves plus claires des succès obtenus.

Comment se passe la collaboration entre la Suisse alémanique et la Suisse romande?

Quoi que l'on en dise, on ne peut nier les barrières linguistiques, dans les cours de formation continue par exemple. Nous voulons néanmoins (ou justement pour cette raison) intensifier les contacts par des échanges réguliers. Une des premières démarches que nous avons décidées est d'uniformiser le site Internet.

De manière générale, j'envisage d'améliorer les contacts avec les cantons. Ainsi, nous planifions de capter les impulsions et de les intégrer dans la for-

Bernhard Bächinger (56 ans) travaille dans le cadre de mesures relatives au marché du travail depuis 25 ans. Il dirige les programmes du semestre de motivation «Entrée dans le monde du travail» à Baar (pour le canton ZG) et «Compas» à Goldau (pour les cantons SZ, NW, OW, UR). A partir du 1er janvier 2009, Bernhard Bächinger assumera la fonction de coordinateur des semestres de motivation pour la Suisse alémanique.

Adresse: Centre de coordination SEMO-Suisse alémanique,
Sternmattstrasse 1, 6340 Baar, Téléphone 041 767 30 78,
bernhard.baechinger@ch-semb.ch

mation continue pratique pour les personnes travaillant aux programmes. La collaboration quotidienne entre les divers prestataires est, quoique peu spectaculaire, nécessaire. Elle constitue la base d'un sentiment sain et commun de fierté et d'assurance.

Les questions ont été posées par Viktor Moser,
victor.moser@bluewin.ch

Traduction: AHA Translations; mise en page: rh

Nouvelle conférence chargée de la «Validation des acquis»

«Les choses ont nettement progressé»

ActualitésFPr 230 du 10 décembre 2008

L'invitation au lancement de projets pilotes que l'OFFT a adressée avec insistance aux cantons a été suivie par divers cantons alémaniques. C'est ce qu'estime Beat Schuler, président de la nouvelle conférence «Validation des acquis en Suisse alémanique», dans une interview avec ActualitésFPr. Cette conférence pourvoit à l'échange d'informations entre les cantons qui se partagent les nouvelles tâches. Le projet Validation des acquis se trouve dans la phase d'essai jusqu'en 2010. La transformation des projets pilotes en procédures définitives devrait être réalisée et achevée en 2012.

Beat Schuler a répondu aux questions de Daniel Fleischmann

ActualitésFPr: Le comité de la CSFP, dans sa réunion du 25 septembre 2008, a donné mandat de constituer une conférence «Validation des acquis en Suisse alémanique». Comment cette nouvelle conférence «Validation des acquis D-CH» est-elle structurée?

Beat Schuler: Actuellement, la conférence se compose de huit représentant-e-s de cantons alémaniques et du Tessin. Certains délégué-e-s couvrent l'ensemble d'une région. Ainsi, je représente dans cette conférence non seulement le canton de Zoug mais aussi toute la Suisse centrale. De la même manière, la représentante du canton de Bâle-Ville suit les travaux au nom de quatre cantons (BS, BL, AG et SO).

Les membres de la conférence viennent en majorité de cantons réalisant des projets pilotes ou ayant des expériences dans le domaine de la validation (ZH, BE, SG, GR). De plus, elle englobe délibérément un canton qui, de par sa taille, ne réalisera

jamais de validation lui-même mais dont les besoins doivent être pris en compte (SH).

En tant que président, je suis soutenu par le secrétariat de la CSFP, en particulier par Angela Wyprächtiger, chargée du dossier «Validation des acquis».



Beat Schuler

Quelle est la mission de la conférence?

Sa tâche principale réside dans la coordination des validations entre les cantons. Il est désormais clair que les cantons n'offriront pas tous l'ensemble des prestations. Il s'agit d'arriver à une répartition raisonnable. Le but est que chaque canton dispose d'un portail d'entrée.

Pour réaliser une bonne coordination, il faut parvenir à une bonne vue d'ensemble des offres. Puis, la conférence est également appelée à fournir aux cantons des informations sur l'évolution de la situation. Cela est possible grâce au soutien du secrétariat de la CSFP.

Pour la conférence, il est important de veiller à ce que les dossiers soient uniformément structurés et que les mêmes termes soient utilisés. C'est la seule manière d'assurer la mobilité des candidat-e-s.

Existe-t-il un groupe semblable en Suisse romande?

En Suisse romande, il existe déjà une bonne collaboration dans ce domaine. La commission Validation des acquis (VdA) Suisse romande est un

organe institutionnalisé abordant les questions de coordination en matière de validation. Il existe un lien avec cet organe par le biais des cantons de Berne et du Tessin. Ce dernier est représenté à la fois dans la commission romande et la conférence alémanique. De la même manière, Grégoire Evéquo, président de la commission romande, participe aux travaux du groupe «Validation des acquis» de la CSFP où je siège également. De cette manière, nous sommes en contact à plusieurs niveaux.

Où en sont les cantons avec la mise en oeuvre?

L'invitation au lancement des projets pilotes que l'OFFT a adressée avec insistance aux cantons a nettement fait progresser les choses. Actuellement, nous ne pouvons pas parler de l'état de la mise en oeuvre car nous nous trouvons encore dans la phase pilote dans toute la Suisse. La phase d'essai durera jusqu'en 2010. La transformation des projets en procédures définitives doit être réalisée et achevée en 2012. Des enquêtes montrent que la plupart des cantons auront mis en place leur portail d'entrée au printemps 2009. Ainsi, des informations et des conseils seront assurés sur place.

Dans quels domaines les cantons ont-ils besoin de coordination? Quelles sont les tâches les plus importantes?

Les besoins en coordination se font sentir dans la répartition géographique des prestations. Les personnes intéressées sont informées et conseillées sur place par le biais des portails d'entrée. Cela ne peut se faire que si l'on sait où ces personnes peuvent être affectées dans les phases ultérieures. De plus, il existe des besoins en coordination en matière de synchronisation des instruments, par exemple la structure des dossiers.

Quels sont les aspects les plus épineux dans le développement de procédures de validation?

Les procédures de validation doivent impérativement répondre à la garantie de qualité requise d'un certificat de capacité ou d'une attestation de formation professionnelle. L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et le plan de formation, en tant que documents ayant force de chose jugée, déterminent le niveau des compétences requises pour une profession. Garantir sur cette base la même qualité au moyen d'une validation constitue l'un des plus grands défis. En fin de compte, il s'agit d'être accepté dans le monde du travail. On ne pourra y parvenir que si l'on peut montrer de manière transparente que le niveau de réussite et les compétences correspondent à la formation pro-

Beat Schuler a suivi une formation d'électronicien et poursuivi ses études pour devenir ingénieur diplômé en électronique ETS. Après un emploi de courte durée chez ABB, il a fréquenté l'Ecole suisse d'aviation de transport avant de travailler comme pilote de ligne chez Swissair pendant 13 ans. Son activité d'instructeur l'a conduit à la formation professionnelle. De 2002 à 2003, il a été chargé de cours (branches techniques et sciences naturelles) à l'Ecole professionnelle de Zurich et au Centre de formation professionnelle (GIBZ) de Zoug. Durant la même période, il a travaillé comme conseiller pour un bureau d'études. Depuis août 2003, Beat Schuler exerce son activité dans le domaine de la pédagogie professionnelle à l'Office de la formation professionnelle du canton de Zoug. Le 1er février 2007, le Conseil d'Etat l'a nommé directeur de cet office.

Adresse: Amt für Berufsbildung, Aabachstrasse 1, 6300 Zoug,
beat.schuler@vd.zg.ch

fessionnelle initiale. Il ne faut à aucun prix susciter l'impression qu'il est plus facile d'obtenir un titre professionnel au moyen de la procédure de validation que par un apprentissage.

Dans quel délai les procédures de validation seront-elles concrétisées pour la plupart des professions?

C'est l'OrTra qui a pour tâche de juger de l'urgence de telles procédures. Pour chaque profession, on a besoin d'un profil de qualification national; l'OrTra est chargée de l'établir. Actuellement, huit profils sont en cours de traitement ou déjà approuvés par l'OFFT. D'autres professions s'y ajouteront. Selon mes estimations, à moyen terme, des procédures de validation seront offertes pour les professions pour lesquelles des besoins sont signalés. Cela s'étendra à une petite partie des plus de 200 professions pour lesquelles on peut se former en Suisse.

La Suisse romande est-elle plus avancée?

En Suisse romande, des validations sont offertes depuis quelques années déjà. A Genève, il en existe pour à peu près 35 professions. Elles doivent maintenant être adaptées aussi aux profils de qualification nationaux.

Que coûte une procédure de validation? Grégoire Evéquo, dans un document, fait état d'un montant total avoisinant les 5'000 francs. Est-ce réaliste?

Les coûts dépendent beaucoup des approches dans les différentes phases et de leur étendue. Je pense que cette estimation est réaliste et qu'elle correspond aux directives de la CSFP qui mentionne un ordre de grandeur compris entre 5'000 et 7'000 francs. S'il s'agit des premiers titres délivrés, il est recommandé aux cantons d'assumer la totalité des frais.

Les cantons doivent aussi développer des offres de formation complémentaire. Où en est-on?

Les formations complémentaires sont actuellement développées dans les cantons dans lesquels se déroulent des projets. On procède à des harmonisations. Ainsi, les modules de la formation complémentaire pour assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) sont synchronisés entre le canton de Zurich et la Suisse centrale.

Comment le financement de telles offres de formation est-il réglé?

Comme nous nous trouvons toujours à l'état de projet-pilote, le financement est encore très diffé-

rent d'un canton à l'autre. Ici aussi, il s'agit de choisir une approche aussi pragmatique que possible pour l'avenir. Le financement entre les cantons sera réglé sur la base de l'Accord sur les écoles professionnelles (AEPr). La CSFP doit encore fixer le montant des contributions.

Daniel Fleischmann, dfleischmann@swissworld.com

Traduction: AHA Translations; mise en page: rh

Calendrier des manifestations

Edition 230, 10.12.2008

Déc. 2008 - juin 2011

F1 Formation postgradué en psychothérapie centrée sur la personne 13 et 14 (cycle I)

Le cycle de formation I a pour but de faire connaître aux personnes en formation les idées et concepts scientifiquement vérifiés concernant un travail thérapeutique efficace avec les client-e-s et l'axiome de base sur la nature de l'homme d'un point de vue théorique ainsi qu'à travers l'expérience personnelle.

20-25 janvier 2009

Start ! Forum des métiers, Fribourg

Ce salon des métiers aura pour cadre Forum Fribourg.

Renseignements:

Mme Viviane Collaud, Chambre de commerce,
tél. 026 347 12 24, <mailto:vcollaud@ccfribourg.ch>
M. Marc Chassot, Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes, tél. 026 305 41 85,
<mailto:ChassotM@fr.ch>

23 janvier 2009

Journée Swissmem 2009 pour formateurs en entreprise

La traditionnelle journée réservée aux formatrices et formateurs en entreprise aura lieu le vendredi 23 janvier 2009, de 8 h 45 à 16 h, en l'aula de la Haute école d'ingénieurs et des gestion du canton de Vaud (heig-vd), Yverdon-les-Bains

Informations: www.swissmem-berufsbildung.ch/fr

30 janvier 2009

La société du travail: quel avenir en Suisse?

Forum 2009

La conférence sociopolitique de Caritas au Kultur-Casino, Berne.

Programme et Inscription: www.bbt.admin.ch/aktuell/00399/index.html?lang=fr

20 mars 2009

Colloque du Programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les HES

Hôtel Ador, Berne.

Informations sous www.bbt.admin.ch/aktuell/00399/index.html?lang=fr

25-27 mars 2009

Congrès « Recherche en formation professionnelle » / Conférence in vocational education and training

From 25 to 27 March 2009 the Swiss Federal Institute for Vocational Education and Training – SFIVET – is holding a conference on the subject of "Research in vocational education and training". The conference will be advertised internationally and will take place at SFIVET in Berne/Zollikofen.

SFIVET wants to use this first conference in Switzerland to promote the sharing of information and exchange between national and international researchers. It is intended to give an overview of research activity in vocational education and training in Switzerland, promote academic exchange between the leading houses and present current international research.

Further information will be regularly posted at www.sfivet-switzerland.ch from May 2008.

The call for papers will be made in June 2008.

Contact person: Ivana Lovric, SFIVET Berne/Zollikofen

Contact address: congress-09@sfivet-switzerland.ch

25-27 mars 2009

Congrès «Recherche en formation professionnelle»

L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) organise ce congrès qui aura lieu à l'IFFP de Berne/Zollikofen.

Avec ce congrès, l'IFFP entend favoriser l'échange entre les chercheurs et chercheuses suisses et étrangers/ères. Le congrès sera l'occasion de découvrir l'ensemble des activités de recherche dans le domaine de la formation professionnelle en Suisse, de faciliter les échanges scientifiques entre les divers pôles d'excellence et de présenter les recherches en cours dans les différents pays représentés.

Informations dès le mois de mai 2008 sous www.sfivet-switzerland.ch. L'appel à contributions sera lancé courant juin 2008.

Contact: Ivana Lovric, IFFP Berne/Zollikofen,
congress-09@sfivet-switzerland.ch

12 - 15 mai 2009

Panorama voyage d'étude Aux Pays-Bas

Les participantes et participants feront connaissance avec un système de formation complètement réformé, des offres ciblées d'orientation et de formation professionnelle et des activités variées des autorités du marché du travail. Un regard sur la logistique du port de Rotterdam complète ce programme attrayant.

Programme et inscription WWW.SDBB.ch

Info: <mailto:info@giezendannerberatung.ch>

3 juin 2009

Conférence de mai

L'OFFT organise la 7e édition de la traditionnelle conférence de mai. Elle aura exceptionnellement lieu début juin 2009 à cause des championnats du monde d'hockey sur glace. La structure de la conférence reste fidèle au concept avec des informations générales sur la réforme de la formation professionnelle et des discussions des thèmes en ateliers. Des informations suivront au printemps 2009.

24-29 novembre 2009

La Cité des métiers et de la formation, Genève

Geneva Palexpo, Palais des expositions et des congrès, Le Grand-Saconnex
Renseignements: tél. 022 388 45 95

2-7 mars 2010

Salon des métiers "Your Challenge"

Le salon se déroulera pour la seconde fois à Martigny.
Informations: www.salondesmetiers.ch - info@yourchallenge.ch

24-28 mars 2010

Salon de la formation, Delémont

Le prochain Salon de la formation du Jura et du Jura bernois, organisé tous les deux ans, aura pour cadre la Halle des expositions du Comptoir de Delémont.
Informations: info@salon-formation.ch www.slou-formation.ch

17-20 novembre 2010

Salon les métiers du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains

Le salon aura pour cadre la salle de la Marive.
Renseignements: Centre OSP Nord,
M. Laurent Knecht, tél. 024 557 73 30

Ce calendrier indique les manifestations annoncées à la rédaction du bulletin ActualitésFPr; elles y sont classées dans l'ordre chronologique des événements. D'autres réunions importantes y sont aussi mentionnées dans un souci d'éviter le chevauchement de différentes manifestations. Le choix incombe à la rédaction d'ActualitésFPr.

Si votre manifestation n'y figure pas, nous vous invitons à l'enregistrer à l'adresse http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav_addrecord.xsl. Nous prendrons votre enregistrement en considération à la condition que la manifestation annoncée s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle ou du marché du travail et qu'elle traite un thème spécifique à l'un de ces groupes.

Vous trouverez bien d'autres indications dans la version allemande du calendrier à l'adresse <http://www.bbaktuell.ch/pdf/Veranstaltungen.pdf>